

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 36 (1964)

Heft: 10

Artikel: Des eaux résiduaires épurées pour la protection de notre existence

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des eaux résiduaires épurées pour la protection de notre existence

43

Journellement, de grandes quantités de détritits et d'eaux résiduaires s'écoulent dans nos ruisseaux, nos rivières et nos lacs par les canalisations des villes et des villages, des fabriques, des exploitations artisanales et agricoles. L'augmentation sans cesse croissante de la pollution dépasse depuis longtemps déjà le pouvoir d'autoépuration des eaux et, par conséquent, un danger aigu menace la santé humaine.

Il y a environ cent ans déjà que les instances compétentes reconnaissent combien il est important de traiter les eaux résiduaires avant de les conduire dans les eaux naturelles. La première ordonnance fédérale ayant pour objet le maintien de la pureté des eaux poissonneuses date de l'année 1875 et il y a maintenant neuf ans que le Parlement de la Confédération approuvait, à l'unanimité, une loi pour la protection générale des eaux. Par la suite, les cantons mirent d'urgence à disposition l'argent nécessaire à la construction d'installations d'épuration et auquel vinrent s'ajouter des subventions considérables de la Confédération. Les communes financièrement faibles s'unirent en

communautés d'intérêts pour concentrer leurs moyens financiers et leurs efforts en vue de la construction de tels ouvrages.

Comment sont purifiées les eaux résiduaires

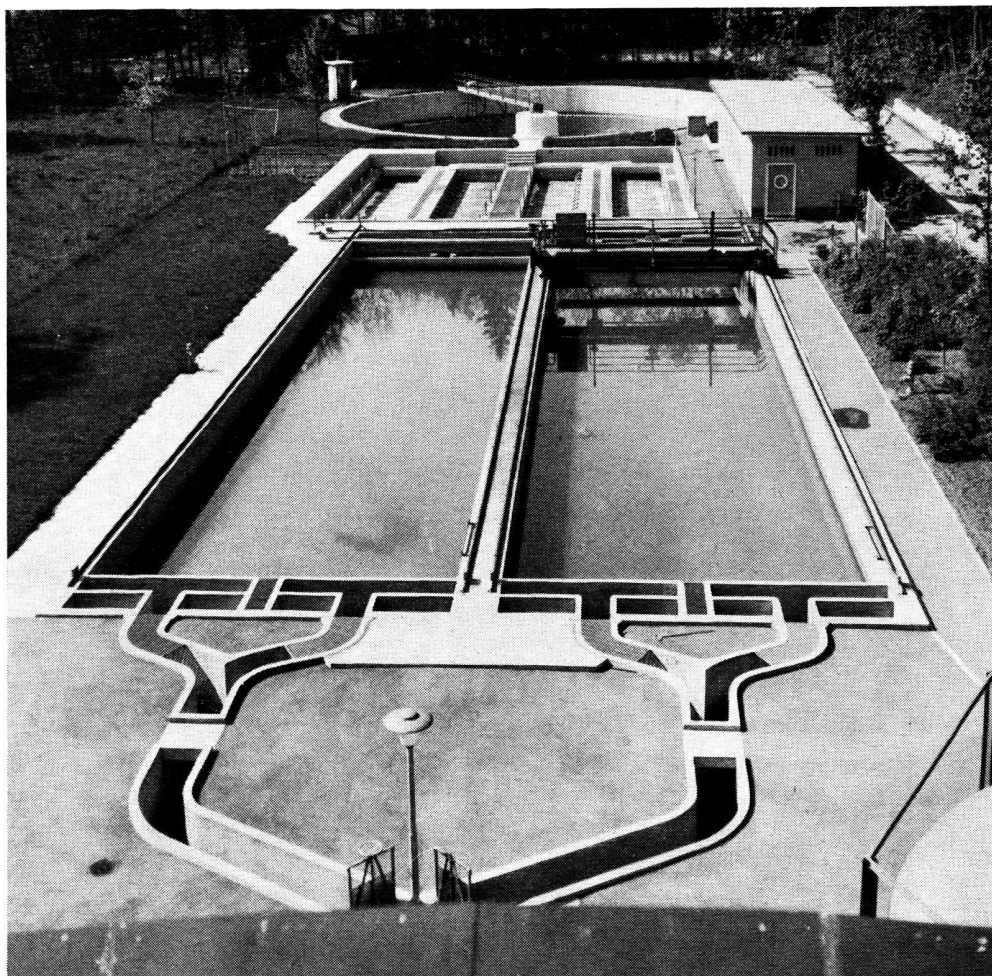
Par des réseaux de canalisations agrandis, les eaux résiduaires parviennent dans les installations de clarification où elles passent tout d'abord à travers des grilles qui retiennent les matières solides telles que chiffons, bois, boîtes, etc. Le gravier et le sable entraînés par les eaux sont séparés dans le dessableur. Ensuite, les eaux résiduaires coulent tranquillement et lentement à travers un grand bassin de décantation. C'est là que se déposent toutes les matières qui n'ont pas été retenues par les râteliers ou les cribles (déchets de cuisine, fange, morceaux de papier, etc.). Ces boues sont envoyées par des pompes qui jouent un rôle important dans tout le déroulement du processus d'épuration et qui sont fabriquées depuis des dizaines d'années en Suisse, dans le local de putréfaction où elles se mettent en fermentation et se

Résultat de la pollution des eaux: accroissement de la formation des algues. Est-ce ainsi que le lac doit nous sourire et nous inviter à la baignade?



transforment, après plusieurs semaines d'entreposage, en sous-produits de valeur des eaux résiduaires épurées tels qu'engrais, gaz de putréfaction ou méthane.

Il ne reste plus maintenant qu'à éliminer les matières troubles liquides en suspension dans l'eau. Dans ce but, on fait succéder à la clarification mécanique, dans un bassin d'épuration finale, un traitement biologique qui correspond à l'autopurification naturelle. Par l'action de bactéries et d'autres animalcules, les matières polluantes organiques dissoutes et en suspension dans l'eau sont décomposées, minéralisées et tuées. L'eau ainsi traitée est purifiée et elle peut, sans danger pour les ruisseaux, les rivières et les lacs, poursuivre sa course jusqu'à sa destination finale.



Coup d'œil d'ensemble sur une station d'épuration des eaux usées: au bord inférieur de l'image, les canalisations qui conduisent les eaux résiduaires dans le bassin de décantation en passant à travers les grilles. A l'arrière-plan, le bassin de décantation, la dernière étape du processus d'épuration.